

Cette plaquette présente un suivi mensuel de l'évolution des accidents mortels dans le département d'Ille-et-Vilaine.

Avertissement :

- les résultats présentés reposent sur un système de collecte rapide auprès des forces de l'ordre, indépendant des bulletins d'analyse des accidents corporels (BAAC) ; ces dernières sont provisoires et peuvent faire l'objet de modifications.

Les chiffres du mois

	Février 2023	Février 2022	Ecart	Évolution 2023 / 2022 (%)
--	--------------	--------------	-------	---------------------------

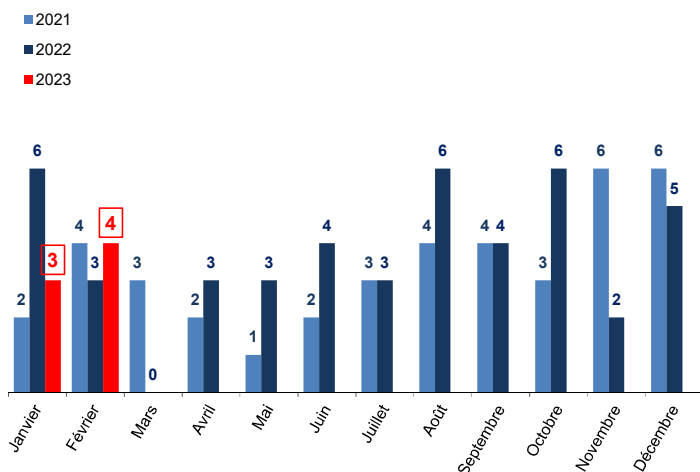
accidents corporels	60	55	5	9,1
tués	4	3	1	33,3
blessés	67	64	3	4,7

Cumul de l'année

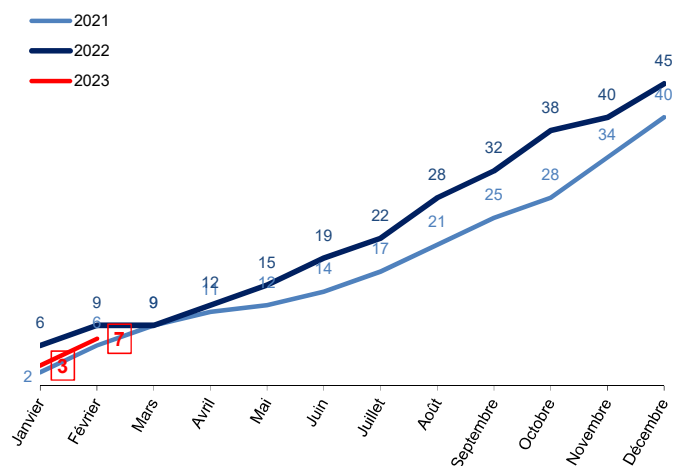
	Cumul Février 2023	Cumul Février 2022	Évolution 2023 / 2022 (%)
--	--------------------	--------------------	---------------------------

accidents corporels	121	112	8,0
tués	7	9	-22,2
blessés	141	134	5,2

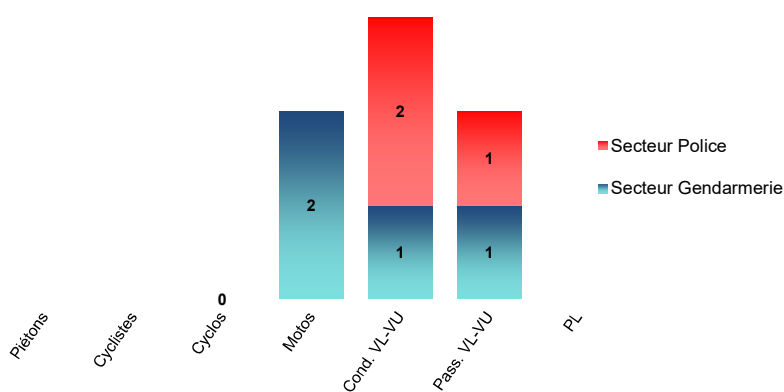
Répartition mensuelle des tués



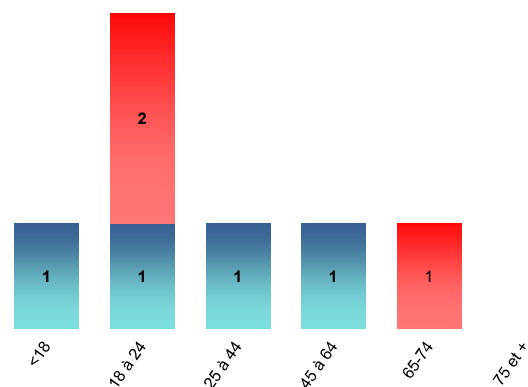
Cumul des tués par mois et par année



Tués selon le mode de déplacement

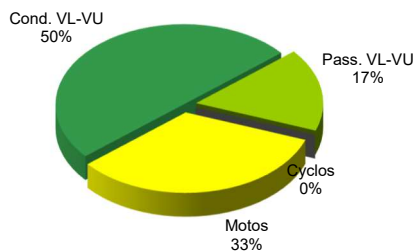


Tués selon l'âge

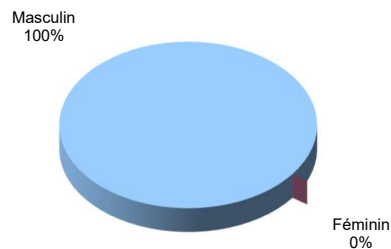


Répartition des tués

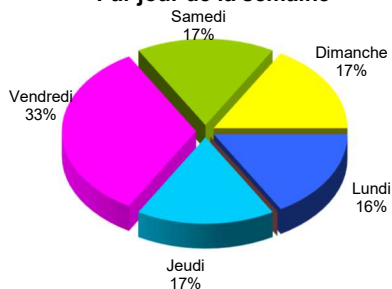
Par catégorie d'usagers



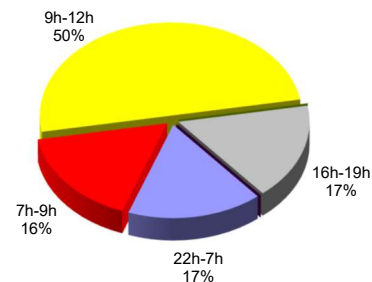
Par sexe



Par jour de la semaine



Par tranche horaire

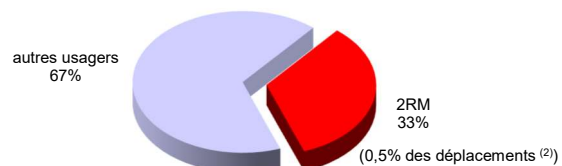


Répartition des tués - usagers vulnérables

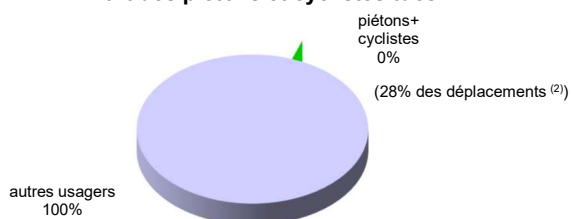
Part des 18-24 ans tués



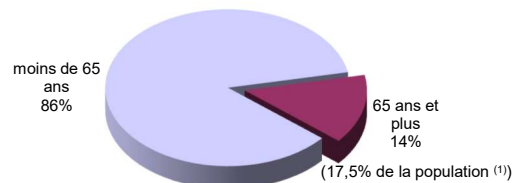
Part des deux roues motorisés tués



Part des piétons et cyclistes tués



Part des seniors tués

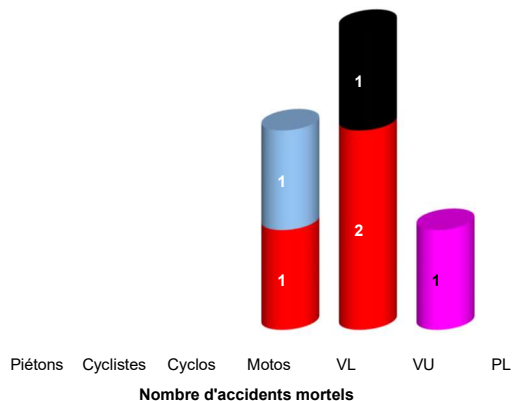


⁽¹⁾ INSEE population bretonne légale au 1er janvier 2017
⁽²⁾ AUDIAR Enquête Ménage Déplacements 2018

Tués contre - conflits (dans les accidents mortels)

Contre...

- Non identifié, autre
- PL
- VU
- VL
- Motos
- Cyclos
- Cyclistes
- Piétons
- Seul



Nombre d'accidents mortels selon le mode de déplacement des personnes tuées

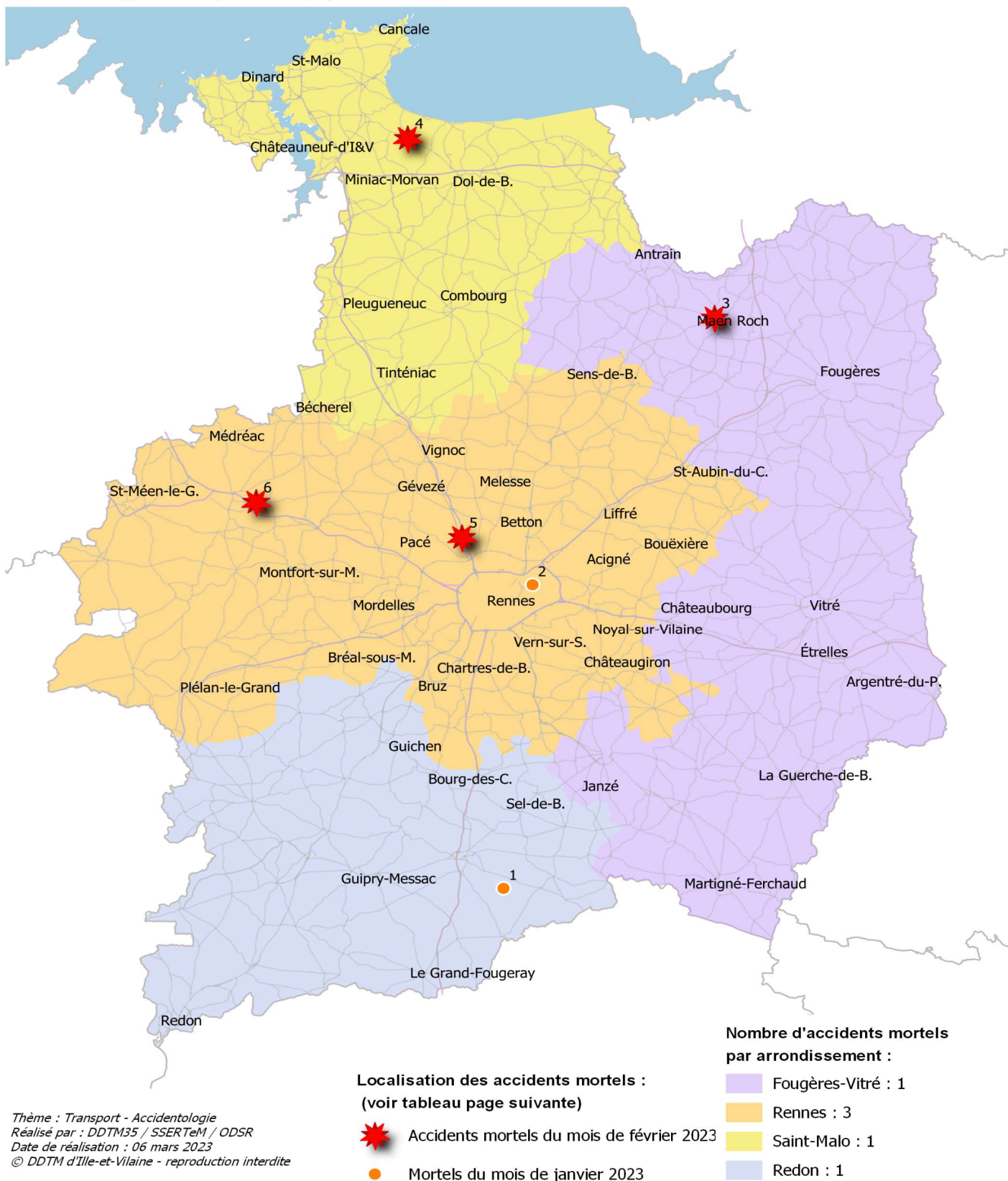
Piétons	Cyclistes	Cyclos	Motos	VL	VU	PL	Contre
			1	2			Seul
							Piétons
							Cyclistes
							Cyclos
							Motos
			1				VL
							VU
				1			PL, TC
					1		Non identifié, autre
			2	3	1		6

Département d'Ille-et-Vilaine

Localisation des accidents routiers mortels et nombre de tués

Nombre de tués au 28 février 2023 : 7 (dans 6 accidents)

Cette plaquette présente le cumul des accidents routiers mortels (tués à 30 jours) dans le département d'Ille-et-Vilaine. Ces données sont provisoires et peuvent faire l'objet de modifications.



Données concernant les accidents mortels du 1^{er} au 28 février 2023 localisés sur la carte

n° de l'accident	date	heure	commune	catégorie des tués	âge(s)	sexe(s)	nbre cumulé des tués
1	20/01/2023	08h35	Bain-de-Bretagne	Passager VU	2	M	1
2	20/01/2023	16h30	Cesson-Sévigné	Conducteur VU	21	M	3
				Passager VL	19	M	
3	04/02/2023	10h12	Maen-Roch	Cond. Moto > 125 cm ³	38	M	4
4	06/02/2023	22h45	La Fresnais	Cond. Scooter < 125 cm ³	23	M	5
5	19/02/2023	09h00	Saint-Grégoire	Conducteur VL	72	M	6
6	23/02/2023	11h20	Montauban-de-Bretagne	Conducteur VL	62	M	7

La sécurité routière à la une

DOCUMENT GENERAL D'ORIENTATION (1) 2023 - 2027 : Un brainstorming productif au profit de la sécurité routière en Ille-et-Vilaine

En 2022, 923 personnes ont été blessées en Ille-et-Vilaine, un résultat de 4% inférieur à celui de 2021, et de 3% inférieur à celui de 2019. La stratégie départementale de la Sécurité routière a pour objectif de **maintenir cette réduction de l'accidentalité corporelle sur les routes afin de diminuer le nombre de personnes tuées et blessées recensées chaque année.**

Elle répond à plusieurs enjeux :

- un enjeu humain**, lié à la souffrance engendrée par la perte ou le handicap d'un proche ;
- un enjeu social**, lié à la disparition d'une partie des forces vives de la société, notamment les jeunes;
- un enjeu économique**. L'État consacre chaque année plus de 3,7 milliards d'euros au financement de cette politique.

Cette ambition implique une mobilisation collective forte, constante et organisée de tous les acteurs concernés pour mettre en œuvre une **politique de prévention efficace.**

Le jeudi 2 février 2023, 65 actrices et acteurs de la Sécurité routière se sont réunies à la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) d'Ille-et-Vilaine à l'invitation du préfet de la région Bretagne, préfet d'Ille-et-Vilaine, Emmanuel Berthier. Issus notamment de la société civile et d'associations, du monde de l'entreprise et des milieux professionnels, de l'enseignement, des collectivités et des administrations, les participants ont échangé à partir des diagnostics en matière d'accidentalité établis par l'Observatoire départemental de la sécurité routière d'Ille-et-Vilaine (ODSR 35), à travers 6 ateliers collaboratifs :

- Atelier 1 : **Deux roues motorisés**
- Atelier 2 : **Conduites à risques** (alcool, stupéfiants, vitesse, "distracteurs" etc.)
- Atelier 3 : **Nouveaux modes de mobilités dits "doux"** (vélo, vélo à assistance électrique (VAE), engin de déplacement personnel (EDPM), etc.)
- Atelier 4 : **Risque routier professionnel**
- Atelier 5 : **Senior**
- Atelier 6 : **Jeunes** (entre 14 et 25 ans)

Ces échanges ont permis d'identifier et de développer les nombreux leviers pour agir concrètement et avec efficacité au plus près du terrain. Fort de ces conclusions, les participants ont proposé des solutions favorisant une circulation plus sécurisée et apaisée dans les rues et les espaces publics, durant une réunion de clôture collégiale.

Cette démarche aboutira à la finalisation d'un document d'ici la fin du mois de mars 2023, en vue de sa signature par les différents acteurs.

Ces réflexions précieuses enrichiront les politiques locales et les démarches engagées en matière de lutte contre l'insécurité routière. Le préfet de la région Bretagne, préfet d'Ille-et-Vilaine félicite et remercie les participants de ces ateliers qui ont permis d'identifier de nombreuses solutions qui alimenteront la prochaine stratégie départementale de la Sécurité routière (2023-2027).

► Tous les départements français établiront ce document général d'orientation (DGO) en matière de sécurité routière pour les années 2023-2027 en lien avec leurs enjeux départementaux.

(1) : Le Document Général d'Orientation constitue un outils de programmation qui définit les orientations d'actions à mener en matière de sécurité routière sur une période de 5 années.



**PRÉFET
 D'ILLE-
 ET-VILAINE**
 Liberté
 Egalité
 Fraternité

**SÉCURITÉ
 ROUTIÈRE VIVRE,
 ENSEMBLE**